

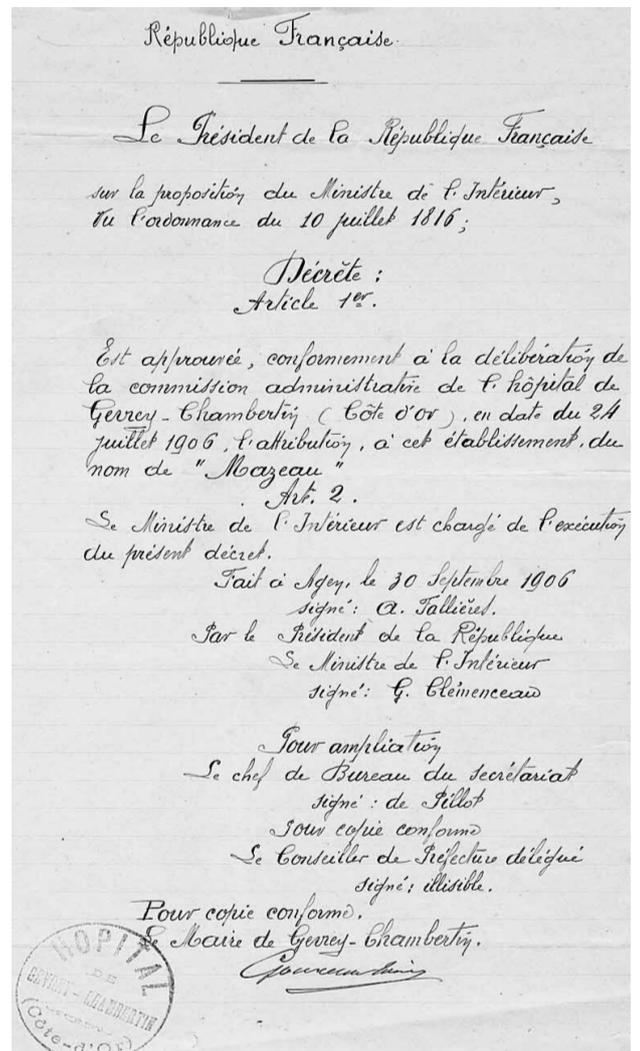
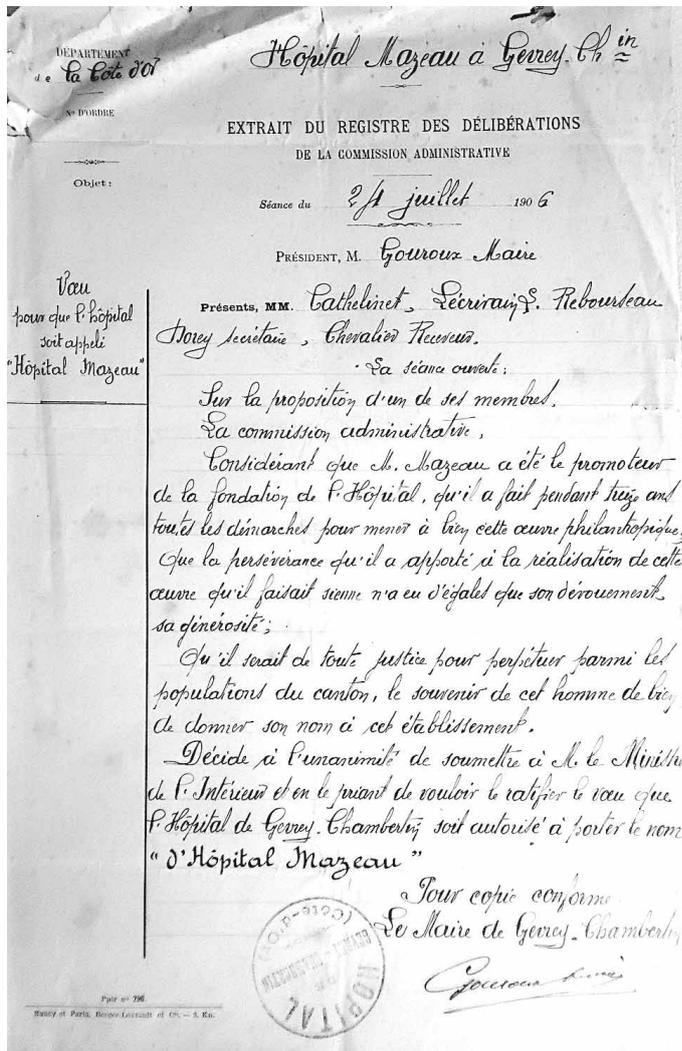


L'HÔPITAL DE GEVREY-CHAMBERTIN

ŒUVRE ÉPHÉMÈRE D'UN CONSEILLER GÉNÉRAL MÉCONNU

LE 30 SEPTEMBRE 1906, le président de la République, Armand Fallières, signe le décret approuvant le nom de « Charles Mazeau » donné à l'hôpital cantonal de Gevrey-Chambertin, inauguré deux ans auparavant. Par cet acte officiel, le président de la République rend hommage au conseiller général du canton qui œuvra ardemment pour la construction de l'établissement de santé local.

C'est le 21 août 1892 que Charles Mazeau fait voter aux maires du canton qu'il préside le projet de construction d'un hôpital qui s'élèvera le long de la nouvelle avenue de la gare de Gevrey-Chambertin. L'un des deux architectes du château voisin de Brochon, Albert Leprince, dresse les plans de l'hôpital dont la première pierre est posée le 21 août 1898. Le 23 octobre 1904,





l'établissement est inauguré par le général Louis André, ministre de la guerre et conseiller général du canton après que Charles Mazeau eut démissionné l'année précédente. En effet, âgé et malade, Charles Mazeau n'est pas présent ce jour là pour vivre l'événement qui rassemble une grande partie de la population locale. Pour maintenir la foule on a dû établir un service d'ordre devant le nouvel hôpital.

Pourtant, l'engouement est fugace. Confronté dès le début aux difficultés du financement par la souscription, le comité d'exécution du projet est contraint de faire appel aux deniers publics pour mener à bien la construction de l'hôpital. L'établissement n'eut malheureusement qu'une courte existence, plombé par des coûts de fonctionnement trop importants et une piètre fréquentation. Utile jusqu'à la fin de la première guerre mondiale, il est désaffecté dès 1927. Il ferme définitivement ses portes en 1939, puis les bâtiments deviennent une gendarmerie avant d'être démolis en 2002 pour faire place à une résidence.

Qui était Charles Mazeau (Dijon 1825-Paris 1905) ?

Marié à Berthe Genret-Perrotte, dont le père est vigneron et juge de paix à Gevrey-Chambertin, le couple a deux filles. Charles fait ses études à Dijon et Nuits-Saint-



Georges, il est reçu à la licence de Droit en 1846, puis au doctorat et devient avocat. Il fait toute sa carrière de magistrat à Paris. Il devient premier président de la Cour de cassation en 1890, et le reste dix ans. À ce titre il préside le premier procès en cassation d'Alfred Dreyfus en 1899 qui permet à celui-ci de quitter le bagne de Cayenne et poursuivre son juste combat pour sa réhabilitation. Parallèlement, dès 1869, Charles Mazeau entame une longue carrière politique. Il devient conseiller général du canton de Gevrey-Chambertin un an avant la chute du second Empire. Il le reste durant 37 années. Républicain classé à gauche, il est élu député, puis sénateur de la Côte-d'Or pendant 27 ans et ministre de la justice en 1887.

La circulaire qu'il adresse aux électeurs sénatoriaux de la Côte-d'Or le 17 juillet 1885 dans le cadre des élections sénatoriales de cette année-là, résume son engagement politique (extrait) : « En 1869, le canton de Gevrey-Chambertin me nommait conseiller général. En 1871, j'étais élu député à l'assemblée nationale par 40 000 suffrages. [Au Sénat], je suis resté fidèle à ce groupe de la gauche républicaine qui a fondé la troisième République, et l'a fermement servie, sans défaillances et sans compromissions avec les partis.

J'ai approuvé toutes les mesures ayant pour but de satisfaire aux aspirations légitimes de la démocratie, de répandre les bienfaits de l'instruction, de réparer dans les diverses branches de l'activité nationale les fautes d'un régime imprévoyant [le second Empire] et les conséquences d'une guerre désastreuse, de réprimer enfin les prétentions monarchiques ou les entreprises cléricales. C'est ainsi que j'ai voté les lois sur les syndicats professionnels, les livrets d'ouvrier, et le travail des manufactures ; les lois instituant l'instruction gratuite, obligatoire et laïque ; les lois sur la liberté de réunion, la liberté de la presse, la liberté des funérailles ; sur la réorganisation de la magistrature. »

Inauguration en grande pompe de l'hôpital cantonal

À 15h15 précises le 23 octobre 1904 le cortège part des écoles pour déambuler jusqu'au nouvel hôpital.

Avec dans l'ordre :

La fanfare de Gevrey-Chambertin

1. Le général Louis André, ministre de la guerre et conseiller général du canton. Le préfet, puis le maire Henri Gouroux et le député
2. Le conseil municipal de Gevrey au grand complet



3. Les membres de la commission administrative de l'hôpital et les anciens membres du comité : plus de 12 personnes
4. Le comité républicain démocratique avec son président
5. Les maires du canton
- La fanfare de Brochon
6. Les fonctionnaires et instituteurs
7. La société de secours mutuels de vigneron
8. La société de secours mutuels des ouvriers
9. La société des vétérans
10. La société de secours contre l'incendie
11. La société de tir

Une fois le cortège arrivé sur place, et avant les discours, la fanfare de Brochon joue la Marseillaise.

Les fonds du pari mutuel financent une partie de l'hôpital

Le 16 décembre 1897 le ministre de l'intérieur accorde une première fois, sur les fonds du pari mutuel, une subvention de 50 000 francs à la commune de Gevrey-Chambertin. Un peu plus tard le pari mutuel donna une seconde fois 30 000 francs et enfin 5 000 francs pour le mobilier (source : *Le Progrès de la Côte-d'Or* du 25 octobre 1904).

La conception de l'hôpital

Extrait du fascicule *Pose de la première pierre*, édité le 21 août 1908.

« La direction de l'Assistance voulut bien nous communiquer un projet d'hôpital rural, conçu conformément aux conditions hygiéniques que prescrit la science moderne. L'emplacement a été choisi par le comité ; il mesure un peu plus d'un hectare ; il est à distance réglementaire de l'agglomération communale. Ce choix a été approuvé par le ministre de l'intérieur. L'hôpital comprendra un pavillon central et deux pavillons latéraux réunis au premier par des galeries de huit mètres de longueur, dans lesquelles l'air et la lumière pénétreront par de larges baies. Le pavillon central contiendra les services administratifs : cabinet du médecin, chambres des sœurs infirmières, pharmacie, cuisine, réfectoire, etc. Chaque pavillon latéral, l'un pour les hommes, l'autre pour les femmes, renfermera huit lits répartis dans deux salles. En arrière et à une distance de vingt-cinq mètres, figureront deux pavillons d'isolement, l'un pour les maladies infectieuses, l'autre pour les femmes en couche. Sur le devant, le terrain sera clos par un mur à hauteur d'appui, surmonté d'une grille, et par la loge du gardien. »

Fenêtre du pavillon principal

La fenêtre centrale du premier étage apportait la lumière du jour à l'Oratoire que les religieuses, travaillant à l'hôpital, avaient fait aménager. D'un style néo-renaissance, elle rappelle certaines fenêtres du château de Brochon, également construit par l'architecte Albert Leprince. Enchâssée dans le mur d'enceinte de la résidence, elle est aujourd'hui, avec la grille d'entrée, le seul témoin restant de l'hôpital.

Jean-Marie BALLEYGUIER

adresse mail : jean-marie.balleyguier@orange.fr



POUR EN SAVOIR PLUS

- Sur Charles Mazeau : *Affaire Dreyfus, Le Premier des premiers, Charles Mazeau* par Jean-Marie Balleyguier
- Sur l'hôpital de Gevrey-Chambertin : *C'était hier* N° 2 (pp. 12 à 17 - le projet, les plans, les travaux...) et N° 3 (pp. 11 à 15 - le fonctionnement, le budget, les legs...) par Marguerite Dugat

